Visite de Madame Christine BOUTIN Ministre du Logement et de la Ville

Groupe JACOB - La Charité Sur Loire, le 8 novembre 2007

Discours de Pascal JACOB

PDG du Groupe JACOB

Madame le Ministre, permettez moi de vous remercier pour l'honneur que vous nous faites en nous rendant visite au sein de nos établissements. Nous vous en sommes vraiment très reconnaissants.

Je remercie également Gaétan GORCE, Député Maire de La Charité sur Loire, l'ensemble des élus, Clients, Partenaires et bien sûr de tous les invités présents aujourd'hui à cette manifestation.

Madame le Ministre, à votre arrivée je vous ai présenté notre entreprise et j'espère que cette visite vous a confirmé le bien fondé de notre démarche d'entrepreneur. En conclusion, je tiens à vous adresser ces quelques mots pour vous dire ce qui motive notre développement au service du monde de la construction.

N'attendez pas de moi que je plaide la cause de la filière bois en France ou celle de l'utilisation « exclusive » du bois dans la construction.

Depuis plusieurs années, soutenues essentiellement par le Ministère de l'agriculture, il y a ou il y a eu des opérations de promotion et développement de ce matériau longtemps oublié ou surtout marginalisé.

Ce sujet mériterait un temps plus long que celui que nous avons, et je reste à votre disposition pour exprimer à un autre moment nos expériences et réflexions pour la promotion de ce matériau moderne qui apporte des multiples réponses aux enjeux actuels qu'ils soient techniques, environnementaux, et sociétaux.

Notre entreprise se bâtit sur une histoire familiale portée **par l'humanisme du charpentier, au service de l'Homme**. C'est bien de ce métier de charpentier et des valeurs portées par le bois, que le Groupe JACOB tire ses origines et la réussite d'une aventure démarrée **il y a 80 ans**, aujourd'hui résolument tournée vers l'avenir.

En permanence à l'écoute du marché, nous avons évolué, affirmant qu'à coté et au service des entreprises traditionnelles il devait se développer une véritable réponse industrielle du composant « structure bois ». Aujourd'hui l'industrialisation du process de construction bois est la stratégie clé de notre groupe.

Les nouvelles perspectives qui s'offrent à tous les acteurs de la construction nous ont amenés à nous adapter aux besoins et aux réalités des marchés.

Des paramètres incontournables modifiant profondément l'acte de construire, font désormais partie de nos priorités : Economies d'énergie, performance thermique des ouvrages, utilisation de matériaux naturellement renouvelables issus de forêts gérées durablement, réduction des délais de construction, exigence de la normalisation européenne, formations des hommes et des femmes à de nouveaux métiers ; Tout ceci contribuant aussi à satisfaire aux exigences des individus en matière de confort, de qualité de vie et de santé.

Fabricant de composants industrialisés destinés à la construction de logements individuels ou collectifs, de locaux professionnels privés et publics, aujourd'hui notre groupe est en mesure de fournir à nos clients et partenaires, bailleurs sociaux, maîtres d'ouvrage, des réponses novatrices, appropriées, compétitives et inscrites dans une logique réelle de valeur ajoutée environnementale.

Avec notre cellule d'ingénierie, et par la participation aux grandes expérimentations nationales dont le concours CQFD lancé par votre Ministère via le PUCA, dont nous avons été Lauréat en 2005 puis en 2007, par les études d'amélioration des process, nous investissons massivement dans la recherche et le développement pour apporter une réponse performante et économique aux attentes du marché

L'agrément technique européen et le marquage CE que nous venons d'obtenir ainsi que les démarches qualités représentent, pour notre entreprise, un investissement important mais nous permettent de mettre en premier sur le marché des produits certifiés apportant toutes les garanties contractuelles à ses utilisateurs.

Nos deux branches industrielles distinctes : **Jacob Structures Bois** et **Pobi**, sont mises au service d'un seul et même objectif : être le spécialiste reconnu en France du **composant industriel de structure bois pour la construction.**

- **Jacob Structures Bois** poursuit sa progression sur le marché de la charpente bois industrielle et renforce son offre avec la fabrication de charpentes traditionnelles également livrées sous forme de kits.
- Quant à Pobi, sa capacité à fournir aux professionnels de la construction, des composants industrialisés autrement dits : éléments de murs porteurs, planchers et toiture finis et équipés en usine, le place en véritable leader des solutions pour la structure et l'enveloppe industrielle des bâtiments

Notre ambition est claire : devenir d'ici 2010 l'un **des leaders européens sur notre secteur**. A cet effet, 12 Millions d'euros d'investissement ont été engagés, plus de 100 emplois ont été créés au cours des deux dernières années et 200 nouveaux emplois seront créés au cours des trois prochaines années.

La mise en service l'année prochaine d'une nouvelle usine portera de 12000 m2 à 22000 m2 couverts notre surface de production totale, et nous serons à même de fournir jusqu'à **2300 unités de logements par an.**

Notre développement est rendu possible, certes, par notre volonté mais aussi par l'engagement de toutes les femmes et de tous les hommes, ici présents, travaillant à mes côtés au sein notre entreprise et que je veux particulièrement saluer ce soir.

Il l'est également par la qualité de nos partenaires qui nous font confiance et nous accompagnent à chaque instant :

- que ce soit nos clients et nos fournisseurs associés dans une chaîne soudée qui partagent et comprennent nos objectifs,
- que ce soit également nos partenaires financiers, la clé de voûte de notre développement, Fonds d'investissements SIPAREX et VAUBAN et nos banques : Caisse d'Epargne, Crédit Agricole et Banque Populaire.
- que ce soit enfin, l'Etat, la Région Bourgogne et le département de la Nièvre, très présents à nos cotés depuis le début de notre développement,
- sans oublier, enfin, nos actionnaires, avec un clin d'œil tout particulier à Antoine VEIL et Bertrand LARRERA DE MOREL, bien plus que des actionnaires : mes fidèles compagnons de route ...

Permettez-moi, **Madame Le Ministre**, de profiter de cet instant pour saluer leur présence aujourd'hui et les remercier vivement.

Notre projet d'entreprise n'est pas de développer l'utilisation du bois dans la construction. **Notre projet est de répondre aux marchés de la construction - de toute la construction -** et en particulier celui du logement, en privilégiant l'emploi du bois, matériau résolument environnemental, dans une approche moderne et performante.

Notre challenge est de capitaliser notre savoir-faire technique, à travers les performances intrinsèques du bois et des process industriels, pour le décliner, en produit de construction à forte valeur ajoutée répondant aux grands enjeux, demandes et exigences de la société d'aujourd'hui et de demain.

Madame le Ministre, les enjeux et les défis de la construction de logements sont au cœur de votre message et de votre action.

Combler le déficit de logements en France en construisant 500 000 logements par an sans oublier le marché considérable de la réhabilitation.

Le besoin est identifié et exprimé et, comme vous nous l'avez montré en particulier lors des réunions de chantiers à Lyon, où nous étions présents avec les partenaires financiers et ceux de la Maîtrise d'Ouvrage, vous mettez tout en œuvre pour créer les conditions favorables afin de réaliser concrètement cet objectif.

Face à cette volonté politique, la profession de la construction se mobilise pour répondre à ce défi. **Mais on ne peut taire les difficultés à laquelle elle doit faire face** et en particulier :

- le manque de main d'œuvre
- la baisse de la qualité
- des exigences de plus en plus importantes sur la qualité environnementale du bâti
- une structuration sociale des entreprises très éclectique : de la très grande entreprise à une myriade de petites structures
- et, enfin, une capacité de production qui stagne au environ des 400.000 logements par an.

Mais face à ce défi quantitatif, il y a aussi aujourd'hui le défi qualitatif de construire avec une nouvelle approche du bâti dans une prise en compte globale de la satisfaction des besoins de l'Homme et dans une prise en compte réelle de l'environnement.

Nous sommes devant un enjeu majeur de notre société : plus de construction, et mieux construire avec plus de performance énergétique.

Cet enjeu se double d'une contrainte fondamentale : **une contrainte économique**, c'est-à-dire ne pas alourdir le coût du logement pour rendre accessible **à tous** les progrès nécessaires de la construction.

Comme le disent ou l'écrivent nombre de spécialistes, le monde du bâtiment doit adopter de nouvelles façons de construire, ou plutôt des nouvelles façons d'apporter une réponse à coût maîtrisé au besoin de construction de logement.

A notre niveau, et modestement, aujourd'hui nous pouvons apporter, Madame le Ministre, une réponse pertinente et opérationnelle.

Par l'industrialisation de la technique de construction bois - adaptée tant à la construction de logements individuels ou collectifs, qu'à la réhabilitation de logements existants - nous apportons une réponse technique performante, qualifiée, respectant la diversité de la création architecturale.

Par une utilisation pertinente et moderne du bois, nous apportons une réponse environnementale en développant l'utilisation d'une ressource naturellement renouvelable et stockant le CO2 : le bois.

Par le développement de process industriel, et notre implantation régionale, nous apportons une réponse sociale et locale en créant des emplois ouverts aux salariés de l'industrie.

Madame le Ministre, vous voulez travailler à créer les conditions pour que nous, professionnels, sachions répondre au marché dans des conditions économiques viables, marché dont l'objet est le <u>mieux-être de nos concitoyens</u> à travers une offre de logement non seulement en quantité suffisante mais aussi de qualité.

Alors permettez moi d'attirer votre attention sur ce qui aujourd'hui est un frein important à la mise en œuvre de solutions comme les nôtres, qui existent, mais qui peinent à se développer.

Il y a bien sur les difficultés de tout projet économique, et donc de tout chef d'entreprise mais nous nous heurtons, en effet, à une difficulté importante dans les procédures de mise en marché des opérations de construction.

Non seulement, il y le poids d'un formalisme administratif souvent lourd à gérer pour des structures comme les nôtres, mais surtout nous devons répondre à travers des procédures d'appel d'offres qui portent sur des opérations de construction diffuses de quelques unités voir quelques dizaines de logements et où chaque chantier par ses particularités devient un prototype.

Le coût de recherche et développement est très lourd et souvent peu amortissable sur des successions d'opérations prototypes.

Il y a trop d'expérimentation et pas assez de **procédures de fourniture**, permettant de créer les nécessaires conditions pour un vrai développement **d'une offre industrielle**.

Les procédures de passation de marchés sont faites essentiellement pour des marchés de travaux tels qu'ils existent depuis de nombreuses années, elles sont peu ou pas adaptées à un développement d'une offre industrielle.

Comme je vous l'ai dit il y a quelques instants, nous professionnels de la construction, nous savons que nous devons trouver de nouvelles façons de construire, mais ne serait il pas nécessaire aussi de trouver de nouvelles façons de mettre sur le marché des solutions constructives et produits performants? N'y aurait il pas là aussi une source d'économie pour la construction?

Pour terminer, Madame Le Ministre, je dois vous avouer que, parfois, nous nous sentons un peu David contre Goliath, mais nous savons aussi qui a gagné dans l'histoire ... et je puis vous assurer que nous continuerons à saisir toutes les opportunités qui se présenteront pour parfaire notre développement, conscients de nos atouts et de nos facultés à nous adapter aux nouveaux enjeux du marché du logement.

Voila, Madame le Ministre ces quelques mots que je souhaitais vous adresser au terme de votre visite en vous remerciant vivement en mon nom et en celui de tous les membres du GROUPE JACOB de l'attention que vous nous manifestez par votre venue avec votre équipe dans notre usine.

Il existe un dicton bien connu : **Quand le bâtiment va tout va**. Et bien, modestement mais avec beaucoup d'ambition nous essayons d'apporter « brique après brique », **non pardon**, « planche après planche » notre contribution au développement d'un habitat digne et décent pour le XXI^{éme} siècle tout en respectant et anticipant ses nouvelles exigences sociétales.

Je vous remercie.